**DÉPARTEMENT DU RHÔNE**

**Communauté de L’OUEST RHODANIEN**

**Commune de SAINT-ROMAIN DE POPEY**

**PROJET DE COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**du mardi 3 Mai 2022**

La séance est ouverte à 20h00.

Séance enregistrée par le secrétariat et Monique CHABOT-LACHAL.

1. Secrétaire de séance : Flora HALEGUA

1. Lecture du compte-rendu de la réunion du 25 Mars 2022 par Samuel JOYET : approbation à l’unanimité avec les modifications suivantes :

* point n°10) : Monique CHABOT-LACHAL précise qu’il s’agit d’une augmentation annuelle de 18 000€.
* Informations diverses : A la demande de Jéremmy SAILLANT il est ajouté pour la MAM que la commune étudie la faisabilité de les aider en leur louant un local, que la commune diffusera l’information pour les demandeurs sur la page facebook de la commune, le site et le panneau lumineux. Le conseil municipal en parlera autour de lui.
* A la demande de Jéremmy SAILLANT, pour le restaurant de la gare

**Délibérations prises pour** :

RESSOURCES HUMAINES :

1. La création d’un poste d’adjoint technique en charge de l’entretien des locaux pour une durée de 3 mois à compter du 7 juin 2022 afin de préparer le remplacement de l’agent d’entretien qui va partir en retraite.

**Accord à l’unanimité**

1. La création d’un poste d’adjoint technique pour l’entretien de la voirie, des espaces verts et des bâtiments du 4 juillet au 14 août 2022 pour 30h hebdomadaires afin de remplacer les agents pendant les congés d’été.

**Accord à l’unanimité**

VOIRIE :

1. La régularisation de la cession du mur situé « 626 Route des Sœurs » à M et Mme DELORME. Ce mur avait été cédé à la commune en 2019 par M et Mme BERGER Benoît. Il est précisé que les frais de notaire seront à la charge des acquéreurs.

**Accord à l’unanimité**

1. La régularisation de la cession du nouveau mur à la Maison Familiale Rurale « Impasse des Arnas » et prise de la propriété du cheminement piéton et de l’ancien mur par la commune.

Il est précisé que les frais de notaire seront à la charge de la commune.

**Accord à l’unanimité**

URBANISME :

1. Accepter la mission complémentaire proposée par le cabinet Atelier d’Architecture et d’Urbanisme pour la reprise de l’élaboration du Plan Local d’Urbanisme pour 11 850 € HT.

Ce cabinet connaît bien le sujet. Cela permettra à la commune un gain de temps et une continuité du travail déjà réalisé par ce même bureau d’études.

**17 voix pour et 2 abstentions (Monique CHABOT-LACHAL et Edith MICHALLET)**

Daniel MICHALLET demande si la commission urbanisme peut être élargie à d’autres membres du conseil. Selon le règlement intérieur du conseil, cette commission se limite à 9 personnes et le maire de fait.

Pascal GIRAUD précise qu’une réunion privée du conseil sera organisée le mardi 10 mai à 18h30 avec le bureau d’études AUA afin de faire le point sur le PLU.

OPAC :

La signature d’une convention de maîtrise d’ouvrage unique avec l’OPAC pour la voirie dans le cadre du projet de construction de logements « Route de la Gare ». Coût des travaux de voirie : 245 000 € HT avec maitrise d’œuvre ; la rétrocession des ouvrages (voirie, chemin piétonnier et rampe d’accès) se fera à la commune à l’issue des travaux.

Guy JOYET précise que ces travaux sont financés à 50% (Etat et Département).

**Accord à l’unanimité**

SALLES COMMUNALES :

1. Accepter le règlement et les tarifs modifiés des salles communales présentés : la location de la salle du club et de la salle de réunion en simultanée est désormais possible. La salle de réunion sera louée sans bar avec les sanitaires côté vestiaires. Un frigo sera ajouté dans la salle. Pour les associations, la salle polyvalente pourra être louée deux fois par an avec frais de fonctionnement.

Suite à la suppression de la salle des fêtes, les associations et les particuliers devront cohabiter dans la salle polyvalente.

**Accord à l’unanimité**

1. Accepter le règlement du Club des jeunes modifié présenté : limiter à 3 le nombre de jeux de clé, veiller aux nuisances sonores, permettre au président d’exclure un membre si nécessaire.

Une attestation d’assurance devra être fournie à la mairie.

**Accord à l’unanimité**

Monique CHABOT-LACHAL demande quel sera le tarif appliqué pour la réunion politique qui aura lieu le 19 mai à la salle polyvalente. Il est répondu que seulement les frais de fonctionnement seront facturés comme cela a toujours été pratiqué depuis très longtemps à Saint Romain et dans les communes de la COR. Monique CHABOT-LACHAL conteste ce principe. Il lui ait répondu que ce principe de tarification est appliqué pour les réunions quelque soit l’étiquette politique, ce qui a pour but d’avoir un bon relationnel avec les élus.

FINANCES :

1. Décision du Maire n°2022-01 : Afin de procéder au remboursement d’une partie de la subvention versée en 2018 par le Département pour le parking de la gare (le montant des dépenses réalisées étant inférieur à ce qui avait été inscrit dans le dossier de demande de subvention) le maire a procédé à un virement de crédit depuis les dépenses imprévues en investissement pour un montant de 10 224 €. Le Département subventionne par anticipation avant réalisation des travaux, ce qui explique cette différence.
2. Etablissement de la liste annuelle du jury criminel pour l’année 2023 : à partir de la liste électorale, il est procédé au tirage au sort des représentant de la commune pour intégrer la liste des jurés d’assise pour 2023 : les 3 personnes tirées au sort sont :
   * Mme EECKHOUT Jeanne
   * M NOYEL Philippe
   * BERTHIER Gérard

Un courrier d’informations leur sera adressé prochainement.

1. Afin de préparer les élections législatives du 12 et 19 juin 2022, les conseillers municipaux sont invités à s’inscrire pour la tenue des bureaux de vote.
2. Compte-rendu des commissions :

**Commission travaux**  :

Maison incendiée « Place du Popey » : Guy JOYET précise que les expertises et les devis sont en cours.

Cantine scolaire : l’étude pour l’agrandissement du réfectoire est en cours.

Construction de logement : l’OPAC a lancé le marché de travaux.

Cabane du Bancillon : la réfection du toit sera faite par les agents communaux. La commune est maintenant propriétaire.

Restaurant de la Gare : Guy JOYET précise qu’il a rencontré les nouveaux propriétaires qui souhaitent poursuivre l’activité bar et restauration et développer l’hôtellerie. Ouverture prévue au printemps 2023.

Maison de santé pluridisciplinaire~~s~~ : Guy JOYET informe le conseil que le permis de construire a été déposé. Le marché est en cours d’élaboration.

**Commission petite enfance** :

Suite à un nombre important d’enfants inscrits en maternelle, Pascal GIRAUD précise qu’une réflexion est menée avec la directrice de l’école pour l’organisation de la rentrée scolaire 2022/2023. Une nouvelle classe sera aménagée ainsi qu’un dortoir supplémentaire. Le recrutement d’une personne sera nécessaire.

Maisons assistante maternelle : la commission petite enfance a rencontré les assistantes maternelles intéressées pour créer une MAM privée avec 11 places. Elles recherchent une habitation de plain-pied de 120m² avec un loyer mensuel maximum de 1000€ pour une ouverture en 2023. 11 places pourraient être proposées. La commune n’a pas de locaux à leur proposer pour l’instant.

**Commission associations** :

Régine CHARLES fait part des remerciements qu’elle a reçus pour l’attribution d’une subvention par la commune.

Elle fait le point sur les assemblées générales :

- Société de chasse 26/4 : projet de création d’une Association Communale de Chasse Agréée.

- Club de l’Age d’Or 26/04 : 134 adhérents avec diverses sorties prévues. Un déficit de 730 € suite à la période covid sans manifestation.

- ADMR : 3/05 : 3 postes vacants, difficultés pour satisfaire les besoins. Recherche de personnel.

Elle annonce les manifestations à venir :

7/05 : fête des classes (mairie et poste fermées).

8/05 : commémoration du 8 mai 1945 – défilé à 11h suivi d’un pot de l’amitié

14/05 : Bien Vivre en Popey : échange de graines le matin et balade l’après-midi

21 et 22/05 : ball-trap société de chasse

**Commission communication** :

Ghislaine FERRIERE précise qu’un bon achat pour Traboule Burger a été remis au personnel communal en décembre 2021. Suite à son arrêt d’activité, la commune a été remboursée et des nouveaux bons d’achat seront remis au personnel pour le Camion Pizza.

Elle précise que le site internet de la mairie est en cours de mise à jour.

**Commission bâtiments** :

Micro crèche : Cédric GIRAUD rappelle que les travaux de la micro sont reportés, la CAF n’a pas présenté le dossier de demande de subvention en mars comme prévu à la commission d’attribution. Le dossier doit être étudié en mai.

Travaux à venir : terrain de tennis « Rue du Lavoir », changement de vitres cassées Groupe Scolaire du Popey et salle polyvalente, revoir la sonorisation et les micros de l’église.

**Commission voirie** :

Jean-Michel COQUARD précise qu’une discussion a été relancée avec le propriétaire du mur en continuité de la Maison Familiale ce qui permettrait de poursuivre le cheminement.

Un devis de 345 € pour la réalisation des cartes des circuits pédestres a été retenu.

Travaux réfection Rue de l’Hormet : devis retenu pour 31 842€ HT.

Collecte du verre : suite à un changement de prestataire, la collecte du verre a été perturbée dans plusieurs communes de la COR.

Un courrier a été distribué dans le secteur de la Basse Croisette pour sensibiliser les riverains sur le dépôt d’ordures et encombrants à côté des containers.

Un courrier a été distribué aux riverains de la place du Popey pour rappeler le respect des arrêts minutes, places de parking et l’accès à la traboule.

Suite au nouveau cambriolage du Cabacourt, une réflexion sera menée pour augmenter la sécurité de ce lieu.

**Commission finances :**

Michel PERRIN précise que montant de la dotation de l’Etat sera de 225 296€ (218 500€ prévu au budget primitif).

Maison de Santé : les médecins ont été reçus pour le bail de location du bâtiment : une promesse de location sera prochainement établie au prix de 10€ le m² pour les surfaces professionnelles.

1. Présentation des permis de construire et des déclarations préalables
2. Questions et informations diverses :

Viviane NOVE JOSSERAND évoque la perturbation de la distribution du courrier sur St Romain, le maire précise que suite à des départs dans le personnel au sein de la Poste, la distribution du courrier est actuellement perturbée sur la commune de Saint Romain de Popey. Les services de la direction de la Poste ont été avisés et font le maximum pour rétablir la distribution dans les meilleurs délais

Daniel BONNEFOY demande que les compte-rendu de réunion du conseil municipal soient mis sur le site internet de la mairie qui est en cours de modification.

**Date du prochain Conseil Municipal : mardi 7 Juin 2022 à 20h**

La séance est levée à 21h30.